

DOSSIER DE CONSULTATION

REGLEMENT DE CONSULTATION

**TRAVAUX DE CFA-CFO-CVC SUITE A REORGANISATION
DU SIEGE DE BPIFRANCE**

REF : AUXIFINANCES-2018-REORGANISATION

DMG

AUXIFINANCES

27-31 AVENUE DU GENERAL LECLERC

94700 MAISONS ALFORT

Date limite de remise des candidatures :

26 février 2018 à 16h00

Sommaire

1. Préambule.....	3
2. Contexte du projet.....	3
2.1. Entité acheteuse	3
2.2. Contexte	3
3. Dispositions générales	3
3.1. Cession de droits.....	3
3.2. Conditions générales d'achats	3
3.3. Soumission des candidatures	4
3.4. Modification du détail du dossier de consultation	4
3.5. Option / Variante	4
3.6. Délai de validité des offres.....	4
3.7. Confidentialité.....	4
4. Déroulement de la consultation.....	4
4.1. Contenu du dossier de la consultation	5
4.2. Demande de renseignements et documents complémentaires	5
4.3. Visite de site	5
4.4. Contenu des réponses.....	5
5. Critères de sélection	6
5.1. Qualité du mémoire technique et des solutions proposées	6
5.2. Prix du marché	6
5.3. Qualité des moyens proposés et de la méthodologie des travaux	6

Marché privé à l'issue duquel Bpifrance retiendra l'offre la mieux disante par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

1. PREAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1. Entité acheteuse

AUXIFINANCES, groupe Bpifrance dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 353 780 605.

2.2. Contexte

Dans le cadre d'un projet de réorganisation des espaces de bureaux dans le bâtiment Le Vaisseau siège de Bpifrance, AUXIFINANCES souhaite procéder à des travaux de réadaptation de ses installations techniques sur les lots CFA, CFO et CVC.

La réorganisation consiste à densifier le nombre de poste de travail sur l'ensemble des plateaux de bureaux du bâtiment. Elle se déroulera en milieu occupé.

3. DISPOSITIONS GENERALES

3.1. Cession de droits

En cas de prestations intellectuelles, le prestataire retenu s'engagera à céder à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation

3.2. Conditions générales d'achats

Le marché est soumis aux dispositions des conditions générales applicables aux marchés de travaux jointes au présent document.

3.3. Soumission des candidatures

La candidature sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la forme demandée par Bpifrance est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupe attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de Bpifrance.

3.4. Modification du détail du dossier de consultation

Bpifrance se réserve le droit d'apporter au plus tard, quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3.5. Option / Variante

Les options et les variantes sont admises.

3.6. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3.7. Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

4. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La consultation se déroule suivant les étapes suivantes :

- Phase 1 : Envoi du dossier de consultation aux candidats
- Phase 2 : Visite du site
- Phase 3 : Questions / Réponses
- Phase 4 : Réception des offres des candidats
- Phase 5 : Sélection d'une short-list
- Phase 6 : Soutenance
- Phase 7 : Réception des offres finales
- Phase 8 : Synthèse et choix de l'attributaire (ou des attributaires) du marché

4.1. Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de la consultation comprend les pièces suivantes :

- Le Règlement de Consultation du marché
- Les Conditions générales applicables aux marchés de travaux
- Le Cahier des charges
- Les Plans des plateaux de bureaux du RDC au R+7 avant et après projet

Toute autre donnée utile à l'établissement de l'offre est à relever par le candidat lors de la visite de site ou à demander aux interlocuteurs dédiés.

4.2. Demande de renseignements et documents complémentaires

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires sont :

- Pascal MABILAT, pascal.mabilat@bpifrance.fr
- Bruno COUSIN, bruno.cousin@bpifrance.fr

Le courriel aura pour objet :

« AUXIFINANCES – 2018 - AO Réorganisation - Renseignements complémentaires ».

4.3. Visite de site

Afin de permettre la bonne prise en compte des attentes de Bpifrance, une visite de site peut être organisée **du 12 février 2018 au 16 février 2018**, en contactant :

- Pascal MABILAT, pascal.mabilat@bpifrance.fr

4.4. Contenu des réponses

Les candidatures à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues au plus tard le **26 février 2018 à 16h00** aux adresses électroniques suivantes :

- Pascal MABILAT, pascal.mabilat@bpifrance.fr
- Bruno COUSIN, bruno.cousin@bpifrance.fr

Le courriel aura pour objet « AUXIFINANCES - 2018 - AO Réorganisation » et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Bien que **cette consultation relève d'un marché privé**, les entreprises auront à produire :

Un dossier de candidature complet comprenant les pièces suivantes :

- 1- Un mémoire technique intégrant :
 - a. Une présentation complète du candidat mettant en avant son expertise
 - b. Un devis et un planning détaillé pour la réalisation des travaux
- 2- Liste de références : présentation d'une liste des principaux travaux de même nature que celle du marché au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les réalisations sont prouvées par des attestations du candidat ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
- 3- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat dans l'activité faisant l'objet du marché et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- 4- Les qualifications professionnelles et certifications nécessaires à l'exécution du présent marché.

ATTENTION : à défaut de transmission de ces documents dans le délai impératif indiqué par Bpifrance, la candidature du candidat attributaire est rejetée.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

5. CRITERES DE SELECTION

Tout document non correctement rempli pourra être une cause de rejet de l'offre.

Les offres non conformes à l'objet du marché ne seront pas retenues.

Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :

- Qualité du mémoire technique et des solutions proposées / adéquation aux besoins : 40 %
- Prix du marché : 40 %
- Qualité des moyens proposés et de la méthodologie des travaux : 20 %

5.1. Qualité du mémoire technique et des solutions proposées

Les critères de notation des candidats seront les suivants :

- La compréhension du dossier
- L'efficacité des solutions et moyens mis en œuvre pour satisfaire aux exigences du dossier
- La qualité de l'offre (présentation, clarté, précisions apportées...)

5.2. Prix du marché

Les prix proposés par les candidats seront comparés à l'estimation prévisionnelle du montant du marché. Les offres s'écartant objectivement de cette estimation seront susceptibles d'être rejetées sans être classées du fait de leur caractère économiquement inacceptable.

Elles pourront également faire l'objet d'une recherche d'offre anormalement basse, et le cas échéant, être rejetées sans être notées.

5.3. Qualité des moyens proposés et de la méthodologie des travaux

- Les critères de notation des candidats seront les suivants :
- La qualité de l'organisation et des moyens proposés
- La qualité de la méthodologie des travaux
- Les références du candidat
- L'expérience de travaux similaires